

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1er DECEMBRE 2022

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022 s'est réuni, à 19h15 à la salle des fêtes de Germigny-des-Prés et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

Titulaires	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléants	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente GY	MAGNIN Chrystèle	X	SMA	DURAND Audrey	AE
Vice-Présidente SMA	FERREIRA-MARTINS Carine	X	SMA	CHEURLOT Aurélia	X
SMA	TURPIN Joël	AE	SMA	GIRARD Pascale	AE
SMA	DAMILAVILLE Charles	X	GY	AVEZARD Emily	X
GY	THUILLIER Philippe	X	GY	PAVLOVIC Sophie	X
GY	DAM Aurélie	AE	GY	RAHMOUNI Marie	AE

Étaient absents excusés : Monsieur TURPIN Joël (donnant pouvoir à Mme FERREIRA-MARTINS), Madame DAM Aurélie, Madame DURAND Audrey, Madame GIRARD Pascale et Madame RAHMOUNI Marie

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 19h18 et nomme, Carine FERREIRA-MARTINS secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Ouverture d'une ligne de Trésorerie

### 1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 16 novembre 2022

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

### 2. Ouverture d'une ligne de Trésorerie

Madame la Présidente informe le Conseil, sur l'état de notre trésorerie qui s'avère insuffisante pour pouvoir rembourser la ligne de Trésorerie ouverte en 2021 à hauteur de 50 000€.

Selon les termes de la convention de crédit, l'intégralité des fonds mis à disposition devra être remboursé au 24 décembre 2022 au plus tard.

La Présidente propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 50 000€ suite à l'offre reçue du Crédit Agricole aux conditions suivantes : frais de dossier 65€, commission d'engagement 0.25% du montant sollicité (soit 125€), Index EURIBOR 3 mois moyenné flooré à 0.00%, intérêts 0.80% sur les sommes débloquées et pas de commission de non-utilisation.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

Fin de la Séance : 19h40

Fait à Saint-Martin-d'Abbat, le 1<sup>er</sup> décembre 2022  
La Présidente, Chrystèle MAGNIN

